

États financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers LLP, les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus
Le président et chef de la direction



George T. Labelle, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 12 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Stella-Jones Inc. au 31 décembre 2008 et les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans son rapport daté du 12 mars 2008.



Montréal (Québec)
Le 12 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9986

Bilans consolidés

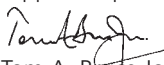
Aux 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs (Note 6)	41 501	26 411
Instruments financiers dérivés (Note 19)	381	658
Stocks (Note 7)	223 199	138 834
Frais payés d'avance	5 910	2 266
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	3 778	784
Impôts futurs (Note 15)	2 338	619
	277 107	169 572
Immobilisations (Note 8)	108 763	73 309
Instruments financiers dérivés (Note 19)	347	274
Actifs incorporels (Note 9)	10 773	—
Écart d'acquisition (Note 5 a))	6 367	—
Autres éléments d'actif (Note 10)	3 343	1 344
Impôts futurs (Note 15)	846	357
	407 546	244 856
Passif et capitaux propres		
À court terme		
Endettement bancaire (Note 11)	81 560	39 026
Comptes créditeurs et charges à payer	28 694	21 856
Dépôts de clients	2 971	—
Instruments financiers dérivés (Note 19)	266	—
Impôts futurs (Note 15)	118	289
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 12)	4 914	4 409
Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	717	751
Portion à court terme des ententes de non-concurrence à payer (Note 5 a))	969	—
	120 209	66 331
Dette à long terme (Note 12)	100 845	43 035
Impôts futurs (Note 15)	16 625	5 968
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	577	467
Avantages sociaux futurs (Note 16)	1 541	1 298
Instruments financiers dérivés (Note 19)	1 303	—
Ententes de non-concurrence à payer (Note 5 a))	5 334	—
	246 434	117 099
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 14)	49 910	46 023
Surplus d'apport	1 905	4 045
Bénéfices non répartis	105 055	80 745
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4 242	(3 056)
	161 112	127 757
	407 546	244 856

Engagements et éventualités (Note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,


Tom A. Bruce Jones, CBE
administrateur


Richard Bélanger, FCA
administrateur

Capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, nombre d'actions en milliers)	2008 #	2007 #
Capital-actions		
Actions en circulation au début de l'exercice	12 341	12 298
Régime d'options d'achat d'actions	14	38
Convention d'option d'achat d'actions	200	—
Régime d'achat d'actions	10	5
Actions en circulation à la fin de l'exercice	12 565	12 341
	\$	\$
Actions en circulation au début de l'exercice	46 023	45 473
Régime d'options d'achat d'actions	286	367
Convention d'option d'achat d'actions	3 384	—
Régime d'achat d'actions	217	183
Actions en circulation à la fin de l'exercice	49 910	46 023
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	4 045	2 417
Rémunération à base d'actions	741	1 716
Levée d'options d'achat d'actions	(2 881)	(88)
Solde à la fin de l'exercice	1 905	4 045
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	80 745	58 004
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 237)	(2 959)
Solde à la fin de l'exercice	105 055	80 745
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	(3 056)	(73)
Adoption de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, après déduction d'impôts de 280 \$	—	569
Autres éléments du résultat étendu	7 298	(3 552)
Solde à la fin de l'exercice	4 242	(3 056)
Capitaux propres	161 112	127 757

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action ordinaire)	2008 \$	2007 \$
Ventes	384 822	269 714
Dépenses (revenus)		
Coût des ventes (Note 7)	306 424	202 926
Frais de vente et d'administration	20 365	15 858
Perte (gain) de change	(277)	1 472
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	8 365	5 440
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(19)	(42)
	334 858	225 654
Bénéfice d'exploitation	49 964	44 060
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	6 262	3 051
Autres intérêts	2 472	2 452
	8 734	5 503
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	41 230	38 557
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie) (Note 15)		
Exigibles	10 971	13 006
Futurs	1 712	(149)
	12 683	12 857
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Bénéfice net par action ordinaire (Note 14 b))	2,29	2,09
Bénéfice net dilué par action ordinaire (Note 14 b))	2,25	2,03

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25,700
Autres éléments du résultat étendu		
Variation nette des gains (pertes) non réalisés lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	15 003	(3 627)
Variation nette des pertes non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	(6 482)	—
Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 142)	2 251
Économie (charge) d'impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	354	(698)
Gain sur couvertures de flux de trésorerie reclassés aux ventes	(630)	(2 168)
Économie d'impôts sur gain sur couvertures de flux de trésorerie reclassés aux ventes	195	690
	7 298	(3 552)
Résultat étendu	35 845	22 148

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	28 547	25 700
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	7 052	5 440
Amortissement des actifs incorporels	1 313	—
Amortissement des frais financiers reportés	57	—
Variation de la juste valeur des dettes	773	—
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations	(19)	(42)
Avantages sociaux futurs	243	186
Rémunération à base d'actions	741	1 716
Perte de change non réalisée sur la dette à long terme	388	—
Impôts futurs	1 712	(149)
Autres	248	587
	41 055	33 438
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	4 135	8,366
Stocks	(36 996)	(21 749)
Frais payés d'avance	(3 809)	1 106
Comptes créditeurs et charges à payer	(7 757)	207
Dépôts de clients	2 473	—
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(2 473)	(3 855)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	76	(119)
	(44 351)	(16 044)
	(3 296)	17 394
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	20 560	(984)
Augmentation de la dette à long terme	46 794	13 332
Remboursement de la dette à long terme	(10 838)	(3 722)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	1 006	472
Entente de non-concurrence à payer	(950)	—
Dividendes sur les actions ordinaires	(4 237)	(2 959)
	52 335	6 139
Activités d'investissement		
Augmentation d'autres actifs	(337)	(284)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie	(38 220)	(17 126)
Achat d'immobilisations	(10 392)	(6 783)
Actifs détenus pour la vente	(272)	—
Produit provenant de la cession d'immobilisations	182	660
	(49 039)	(23 533)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice	—	—
Informations supplémentaires		
Intérêts versés	6 998	5 296
Impôts sur les bénéfices payés	13 759	16 636

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

1. Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société offre également des produits de bois traité au marché de la consommation et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société est incorporée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2. Principales conventions comptables

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales canadiennes en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., Stella-Jones Canada Inc. (précédemment Bell Pole Canada Inc.) et de ses filiales américaines en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB ») et Stella-Jones U.S. Finance Corporation. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile des actifs, la dépréciation d'actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs à la retraite, les obligations juridiques, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses et la provision pour la restauration de sites. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Constatation des produits

Les revenus provenant de la vente de produits et services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Les billots sont récoltés en fonction des permis de coupe de la Société dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matière première destinée à la transformation de poteau de ligne de transmission. Des billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 13 023 124 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (13 373 926 \$ en 2007).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'argent en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Immeubles	de 20 à 40 ans
Équipement de production	de 5 à 40 ans
Matériel roulant	de 3 à 10 ans
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à être coupé sur les sites identifiés

Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont constatés au coût et amortis de façon linéaire sur la durée de vie utile. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile des actifs incorporels sont révisées sur une base annuelle.

Relations clients	de 3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	6 ans

Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise le coût d'acquisition dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date d'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et sera soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, il n'y a pas de perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « autres charges ».

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Avantages sociaux futurs

Avantages postérieurs à la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service ainsi que selon les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux droits à la plus-value d'actions est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et présentée dans le bilan consolidé sous les comptes créditeurs et charges à payer.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Opérations en devises

À l'exception des transactions d'établissement étranger autonome, les revenus et les dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou toute perte de change est comptabilisé aux résultats consolidés.

Les états financiers de Stella-Jones U.S. Holding Corporation, un établissement étranger autonome, sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif, et ses revenus et ses dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes sur cette conversion sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité fait des opérations sur l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instruments détenus jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement dans les prêts et créances s'applique si l'actif constitue un actif financier non dérivé, qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou sur demande. Le classement dans les titres disponibles à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas partie des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction importants liés aux facilités de crédit à long terme sont capitalisés et amortis sur la durée de vie de l'instrument. Les autres coûts de transaction liés aux facilités de crédit à court terme sont enregistrés aux résultats dans la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués subséquentement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations du taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité 14, « Informations à fournir sur les garanties » de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur;

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine;

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

2. Principales conventions comptables (Suite)

Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variations des flux de trésorerie en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie aux fins comptables et ne sont pas détenus à des fins de transactions ni à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les états consolidés des résultats sous « Ventes » et sous « Intérêts sur la dette à long terme » respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, s'il y a lieu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé dans l'état consolidé des résultats sous « Gains et pertes de change » et sous « Intérêt sur la dette à long terme » respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat étendu connexes est immédiatement reclassé dans l'état consolidé des résultats à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

En date du 26 septembre 2008, la Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Résultat par action

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette la méthode, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées comme si les options ont été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si l'émission se fait après le début de l'exercice) et que tout produit reçu lors de leur exercice a été utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

3. Modifications de conventions comptables

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2008 :

- Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplace le chapitre 3030, « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 7.
- Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers – Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposés ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – Instruments à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 19.
- Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 19.

3. Modifications de conventions comptables (Suite)

- Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital, les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital, la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité. Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de cette norme sont présentées à la Note 20.
- Le chapitre 1400 du Manuel, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

4. Effets des nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a publié la nouvelle norme comptable suivante dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- Le chapitre 3064 du Manuel, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme comptable sur les états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2011 :

- Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.
- Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Leur adoption anticipée est permise à compter du début d'un exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

En outre, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») deviendra obligatoire pour les sociétés ouvertes canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés.

5. Acquisition d'entreprises

- a) Le 1^{er} avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de BPB par l'entremise d'une fusion entre BPB et une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprenait cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, à Goshen en Virginie, à Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky.

5. Acquisition d'entreprises (Suite)

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars US), incluant des frais liés à la transaction estimés à approximativement 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars US) et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars US). Cette somme inclut un montant de 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires existants de BPB au moyen de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US par action en espèces, un paiement additionnel de 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars US) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier terminé le 31 mars 2008, dont sera soustraite toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période et d'autres ajustements après la clôture de l'opération, ainsi qu'un montant supplémentaire escompté de 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars US) garanti par une lettre de crédit qui sera versée en paiements trimestriels égaux sur une période de six ans en vertu d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale du coût d'acquisition aux éléments d'actif net acquis à leur juste valeur en date de l'acquisition :

	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	41 600
Immobilisations	24 432
Valeur de rachat d'un contrat d'assurance	325
Relations clients	4 475
Ententes de non-concurrence	5 814
Écart d'acquisition non déductible	5 340
Actif d'impôts futurs	1 283
	<hr/> 83 269 <hr/>
Éléments de passif pris en charge	
Billets à payer à des banques	14 007
Comptes créditeurs et charges à payer	6 858
Dette à long terme	9 206
Dépôts payables aux employés, portant intérêt	2 134
Passif d'impôts futurs	7 030
	<hr/> 39 235 <hr/>
Contrepartie totale	<hr/> 44 034 <hr/>
Contrepartie	
Espèces, financées par dette	33 716
Ajustement au prix d'achat payé en espèces	3 478
Ententes de non-concurrence à payer	5 814
Encaisse	(97)
Frais liés à la transaction	1 123
	<hr/> 44 034 <hr/>
Contrepartie totale	<hr/> 44 034 <hr/>

L'acquisition de BPB a été financée par de nouveaux emprunts totalisant approximativement 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars US), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars US) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) sur un crédit d'exploitation sur demande existant. Les détails de ces emprunts sont disponibles à la Note 11 sur l'endettement bancaire et à la Note 12 sur la dette à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. Acquisition d'entreprises (Suite)

- b) Le 28 février 2007, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, SJ Corp, a complété l'acquisition des actifs de l'entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication de Baxter située à Arlington, dans l'État de Washington, son installation d'écorage de billots à Juliaetta, en Idaho, ainsi que la totalité des stocks et des débiteurs liés aux activités de poteaux de bois.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de Baxter ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le tableau suivant indique la répartition finale du coût d'acquisition aux éléments d'actif net acquis à leur juste valeur :

	\$
Éléments d'actif acquis	
Débiteurs	3 792
Stocks	9 850
Frais payés d'avance	144
Immobilisations	11 494
	<u>25 280</u>
Éléments de passif pris en charge	
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	279
	<u>25 001</u>
Contrepartie totale	
	<u>25 001</u>
Contrepartie	
Espèces, y compris des frais liés à la transaction de 386 528 \$	16 976
Montant à recevoir du vendeur	(169)
Billet subordonné à long terme payable au vendeur	8 174
Montant en réserve pour les frais liés à la transaction inclus dans les comptes créditeurs	20
	<u>25 001</u>

Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné du vendeur de 8,0 millions de dollars US (constaté à la juste valeur de 7,0 millions de dollars US) et par un crédit de financement en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consistent en une augmentation de 5,0 millions de dollars US du crédit d'exploitation de SJ Corp ainsi qu'en un nouvel emprunt à terme sur cinq ans de 4,0 millions de dollars US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

6. Débiteurs

	2008 \$	2007 \$
Clients	40 069	25 321
Autres	1 432	1 090
	<u>41 501</u>	<u>26 411</u>

7. Stocks

	2008 \$	2007 \$
Matières premières	177 440	107 691
Produits finis	45 759	31 143
	<u>223 199</u>	<u>138 834</u>

Le coût des ventes au 31 décembre 2008 inclut un coût des stocks de 268 997 581 \$ (180 890 691 \$ en 2007).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8. Immobilisations

			2008
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	nette
	\$	\$	\$
Terrains	8 648	—	8 648
Routes	2 188	760	1 428
Droits de coupe	6 505	271	6 234
Bois sur pied	4 140	1 198	2 942
Immeubles	24 645	4 281	20 364
Équipement de production	74 653	22 376	52 277
Matériel roulant	8 569	2 693	5 876
Matériel antipollution	15 817	5 941	9 876
Matériel de bureau	2 357	1 239	1 118
	147 522	38 759	108 763

			2007
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	nette
	\$	\$	\$
Terrains	5 192	—	5 192
Routes	1 989	569	1 420
Droits de coupe	6 505	132	6 373
Bois sur pied	3 545	500	3 045
Immeubles	13 847	3 346	10 501
Équipement de production	53 426	18 646	34 780
Matériel roulant	2 828	1 826	1 002
Matériel antipollution	15 650	5 171	10 479
Matériel de bureau	1 597	1 080	517
	104 579	31 270	73,309

Au 31 décembre, la valeur comptable nette des actifs détenus en vertu d'un contrat de location-acquisition était la suivante :

	2008	2007
	\$	\$
Coût	1 551	324
Amortissement cumulé	55	42
Valeur comptable nette	1 496	282

9. Actifs incorporels

La Société a enregistré les actifs incorporels comme faisant partie de la répartition du coût d'acquisition de l'opération avec BPB. Les actifs incorporels, qui consistent en relations clients et ententes de non-concurrence, sont initialement enregistrés à la juste valeur qui deviendra par la suite le coût. La présentation aux bilans consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés au poste amortissement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. Actifs incorporels (Suite)

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à cinq ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

Certains anciens dirigeants de BPB sont liés à la Société par des ententes de non-concurrence. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des paiements futurs escomptés à un taux de 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs incorporels découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

La dépense d'amortissement pour les relations clients et les ententes de non-concurrence était de 550 668 \$ et de 762 732 \$, respectivement, au 31 décembre 2008. La valeur comptable nette de ces actifs se détaille comme suit :

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Relations clients	5 335	626	4 709
Ententes de non-concurrence	6 930	866	6 064
	12 265	1 492	10 773

10. Autres éléments d'actif

	2008 \$	2007 \$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie	322	202
Effets à recevoir	277	360
Actif au titre de prestations constituées (Note 16 b))	1 086	782
Actifs détenus pour la vente	1 633	—
Autres	25	—
	3 343	1 344

Les actifs détenus pour la vente incluent un édifice à bureaux et le terrain y afférent qui ont été acquis de BPB. Ils ont été enregistrés à leur juste valeur de 606 663 \$. Ces actifs sont considérés comme redondants car un nouvel édifice à bureaux a été construit sur un terrain récemment acquis. La Société a également décidé de vendre un bâtiment et le terrain y afférent situés à Christina Lake, en Colombie-Britannique. La valeur comptable nette de ces actifs est de 671 629 \$.

11. Endettement bancaire

	2008 \$	2007 \$
Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque canadienne (Notes 11a) et 20)	32 302	21 494
Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque américaine (Notes 11b) et 20)	46 166	14 817
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka (Note 11c))	3 092	2 715
	81 560	39 026

- a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 10 899 718 \$ au 31 décembre 2008. La facilité de crédit comprend aussi une facilité de crédit à terme de 6 900 000 \$, une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité de contrats de location-acquisition de 5 027 706 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande au montant de 5 963 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme. Le 5 janvier 2009, la marge de crédit renouvelable sur demande pour l'achat de contrats de change à terme a été augmentée à 12 024 000 \$, portant la valeur nominale totale des contrats de change à 34 000 000 \$.

Le crédit d'exploitation portait intérêt au taux préférentiel de la banque pour les avances en dollars canadiens. Ce taux préférentiel a été augmenté au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 % au 1^{er} janvier 2009 et par la suite, au taux des acceptations bancaires (« AB ») majoré de frais de 1,05 % annualisés pour des avances canadiennes sur AB, lesquels frais ont été majorés à 1,50 % le 1^{er} janvier 2009 et par la suite. Les avances en dollars américains portaient intérêt au taux de base américain de la banque qui, au 1^{er} janvier 2009, a été augmenté au taux de base américain de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. À titre de garanties, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté générale sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008 sur tous les actifs à court terme canadiens et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008, prenant rang après les emprunts antérieurs approuvés par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks canadiens de la Société.

- b) Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation et The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (collectivement « les filiales américaines ») bénéficient d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine, renouvelable annuellement, qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 45 000 000 \$ US (20 000 000 \$ US au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 7 097 434 \$ US au 31 décembre 2008. Au 1^{er} avril 2008, le crédit d'exploitation sur demande a été augmenté à 40 000 000 \$ US et, subséquemment, le 9 décembre 2008, augmenté à 45 000 000 \$ US afin d'assurer à la Société un fonds de roulement additionnel suite à l'acquisition de BPB. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 0,50 % ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %.

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande américain, la banque américaine détient une sûreté de premier rang sur tous les actifs non immobilisés des filiales américaines (à l'exception de certains équipements) ayant une valeur comptable nette de 120 045 756 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sûreté de second rang sur certains équipements ayant une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut des filiales américaines. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain selon laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks des filiales américaines, à la valeur comptable, si les filiales américaines se trouvaient en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

- c) Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part de 50 % de Kanaka qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 %, au taux de base américain de la banque plus 0,25 %, au taux LIBOR majoré de 1,1375 % ou d'une acceptation bancaire majorée de 1,1375 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des montants arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

12. Dette à long terme (Note 20)

	2008	2007
	\$	\$
Emprunts à terme avec une banque canadienne (Note 12 a))	3 654	4 768
Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (Note 12 b))	23 768	11 588
Emprunt à terme avec une banque américaine (Note 12 c))	11 572	3 886
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 d))	10 000	10 000
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 e))	4 000	4 333
Débeture non garantie et non convertible (Note 12 f))	30 450	—
Billet à payer (Note 12 g))	913	743
Billet à payer (Note 12 h))	1 053	992
Billet subordonné (Note 12 i))	8 323	6 981
Obligation (Note 12 j))	5 728	—
Billet à payer (Note 12 k))	508	—
Billet à payer (Note 12 l))	447	—
Emprunts hypothécaires (Note 12 m))	4 317	3 930
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 12 n))	1 609	223
	106 342	47 444
Frais de financement reportés	(583)	—
	105 759	47 444
Moins : la tranche à court terme de la dette à long terme	4 982	4 409
Moins : la tranche à court terme des frais de financement reportés	(68)	—
	100 845	43 035

- a) La Société bénéficie de trois emprunts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ contractés auprès d'une banque canadienne.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 283 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1^{er} février 2006), et un paiement final de 867 849 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1^{er} février 2011. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toutes circonstances, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- b) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, la Société a signé une nouvelle entente pour un crédit renouvelable sur deux ans avec une banque canadienne pour un emprunt de 11 587 500 \$ CA et un nouvel emprunt de 10 000 000 \$ US ainsi qu'un montant ne dépassant pas 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. La nouvelle entente de crédit renouvelable vient à échéance le 16 février 2010. L'emprunt de 10 000 000 \$ US a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Au 31 décembre 2007, la Société avait un crédit renouvelable sur deux ans pour un montant de 11 587 500 \$ CA et un montant ne dépassant pas 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change à terme. Cette entente de crédit renouvelable avait une date d'échéance au 28 février 2009.

12. Dette à long terme (Note 20) (Suite)

Les emprunts en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % ou au taux d'acceptation de la banque majoré de 1,40 % alors que l'emprunt en dollars américains porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR plus 1,40 %. Précédemment, l'entente de crédit renouvelable n'offrait pas de conditions de financement pour un prêt en devises américaines. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières créant une charge de premier rang et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 53 089 202 \$ au 31 décembre 2008 et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 142 506 329 \$ au 31 décembre 2008. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée à tous les ans d'une année supplémentaire à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit sera augmentée d'un montant équivalent aux remboursements des emprunts à terme obtenus par le biais de la facilité de crédit mentionnée à la Note 12 a) jusqu'à concurrence de 27 500 000 \$ en janvier 2011.

- c) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. Les produits de l'emprunt à terme ont été utilisés en partie pour rembourser des emprunts à terme existants de SJ Corp de 1 100 000 \$ US et 4 000 000 \$ US alors que le solde a été utilisé pour réduire l'endettement bancaire des filiales américaines. Le nouvel emprunt à terme est remboursable en 84 versements de capital égaux consécutifs de 119 048 \$ US. L'emprunt est sujet à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ US chacun qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 %, respectivement, pendant toute la durée de l'emprunt.

À titre de garantie, la banque détient une sûreté de premier rang sur certains équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 35 047 024 \$ US au 31 décembre 2008. La banque détient également une sûreté de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 98 293 058 \$ US au 31 décembre 2008.

- d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ à partir du 1^{er} juillet 2011 et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1^{er} juillet 2016.
- e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable à partir du 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- f) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1^{er} avril 2013 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1^{er} avril 2018. Cet emprunt a été contracté afin de financer une partie de l'acquisition de BPB. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- g) SJ Corp a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable de la totalité des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- h) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 52 891 \$ US jusqu'au 1^{er} octobre 2013.
- i) À la suite de l'acquisition d'entreprise du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
- j) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US de juillet 2012 à juillet 2019 et de 400 000 \$ US de juillet 2020 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA Municipal Swap Index*. Au 31 décembre 2008, le taux d'intérêt était de 1,60 % (2,38 % au 31 mars 2008). L'obligation est garantie par essentiellement tous les actifs de l'usine de BPB située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 431 022 \$ US au 31 décembre 2008. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 4 835 379 \$ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

12. Dette à long terme (Note 20) (Suite)

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit à une lettre de crédit irrévocable de 5 866 740 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 15 août 2009.

- k) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêts de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 462 344 \$ US, en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- l) À la suite de l'acquisition de BPB, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à *Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation*, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1^{er} janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux en capital de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur de 354 217 \$ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- m) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,3 % au 31 décembre 2008 (7,2 % au 31 décembre 2007) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 5 638 867 \$ (6 880 152 \$ au 31 décembre 2007) ont été portées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 3 407 858 \$ US (2 970 328 \$ US en 2007). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 95 705 \$, intérêt compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.
- n) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Exercices	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition				
	Paiements minimums \$	Intérêts \$	Capital \$	Capital \$	Versements en capital \$
2009	189	78	111	5 199	5 310
2010	233	70	163	5 764	5 927
2011	111	63	48	7 058	7 106
2012	111	61	50	7 649	7 699
2013	272	49	223	13 507	13 730
Par la suite	1 105	91	1 014	67 826	68 840
	2 021	412	1 609	107 003	108 612
Ajustement de la juste valeur	—	—	—	(2 270)	(2 270)
	2 021	412	1 609	104 733	106 342

- o) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 109 660 000 \$ au 31 décembre 2008 (49 500 000 \$ en 2007) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles pour la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Stella Jones Canada Inc. dispose d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 4,5 % (6,9 % en 2007) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Reboisement

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, dont la Société a la responsabilité du reboisement.

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées au reboisement au début de l'exercice	1 160	1 237
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	708	711
Dépenses	(622)	(788)
Obligations liées au reboisement à la fin de l'exercice	1 246	1 160
Moins : Tranche à court terme	669	693
	577	467

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant de 320 000 \$ à 700 000 \$ par an au cours des trois prochaines années. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que de l'impact des changements climatiques dans les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devra assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 507 082 \$ (488 409 \$ en 2007). Les paiements, s'il en est, nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seront constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées à la restauration de sites au début de l'exercice	58	100
Variations des estimations pour la restauration de sites	—	—
Dépenses	(10)	(42)
Obligations liées à la restauration de sites à la fin de l'exercice	48	58
Moins : Tranche à court terme	48	58
	—	—

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Suite)

Total des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2008 \$	2007 \$
Obligations liées au reboisement	1 246	1 160
Obligations liées à la restauration de sites	48	58
	1 294	1 218
Moins : Tranche à court terme	717	751
	577	467

14. Capital-actions

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

- Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries
- Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Bénéfice par action

Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculés selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2008	2007
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	28 547 \$	25 700 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	12 483	12 324
Effet de dilution des options d'achat d'actions	212	366
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	12 695	12 690
Bénéfice net par action ordinaire	2,29 \$	2,09 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	2,25 \$	2,03 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

- c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions aux administrateurs du conseil, membres de la direction et du personnel de la Société.

14. Capital-actions (Suite)

En vertu du Régime instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001 et le 3 mai 2007, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de Bourse précédant le moment où l'option est octroyée, et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Dans le cas d'un employé, les options seront incessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviennent 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur de la Société selon les circonstances.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du Régime :

	2008		2007	
		\$		\$
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
En circulation au début de l'exercice	162 070	18,17	183 355	13,15
Levées	(14 285)	13,38	(37 785)	7,37
Octroyées	—	—	22 500	39,58
Éteintes	—	—	(6 000)	13,00
En circulation à la fin de l'exercice	147 785	18,63	162 070	18,17
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	93 285	15,97	76 570	13,84

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du Régime au 31 décembre 2008 :

Octroyées en	Options en circulation		Options pouvant être levées		
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Année d'expiration
2001	18 285	2,15	18 285	2,15	2011
2005	43 000	13,00	31 000	13,00	2015
2006	64 000	19,78	35 000	19,76	2016
2007	22 500	39,58	9 000	39,58	2017
	147 785		93 285		

14. Capital-actions (Suite)

d) Convention d'option d'achat d'actions

Le 6 mai 2003, avec l'objectif d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a faite à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'option d'achat d'actions (« Convention »).

La Convention stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans raison justifiée (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

En 2006, le Président a renoncé de son propre chef, inconditionnellement et irrévocablement, à son droit en vertu de la Convention d'encaisser ses options. Par conséquent, le montant de 3 480 000 \$, déduction faite des impôts futurs de 1 218 000 \$, inscrit au titre de passif à long terme, a été éliminé et un montant correspondant à cette somme a été rajouté au surplus d'apport.

Le 6 mai 2008, les options relatives à la Convention étaient entièrement levées et, par la suite, 200 000 options ont été exercées. La totalité des dépenses liées à la rémunération à base d'actions en vertu de la Convention s'élevait à 433 936 \$ (1 483 140 \$ en 2007).

e) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du Régime en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

Aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours de l'exercice 2008. En 2007, 22 500 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 422 730 \$ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 28 182 \$. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	—	4,2 %
Taux de rendement	—	0,6 %
Durée de vie prévue	—	7,8 ans
Volatilité	—	42,6 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	—	18,79 \$

En 2008, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 307 264 \$ (241 962 \$ en 2007).

f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 180 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2008, 7 517 actions (4 693 en 2007) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 22,30 \$ l'action (34,00 \$ en 2007).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2008, 2 035 actions (595 en 2007) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 24,20 \$ l'action (40,08 \$ en 2007).

14. Capital-actions (Suite)

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions émises en vertu de ces régimes s'élevait à 142 430 actions (132 878 en 2007).

- g) Les 12 novembre 2007 et 31 août 2005, la Société a octroyé des droits à la plus-value des actions à la haute direction à un prix de base équivalant au cours de la Bourse de Toronto à la clôture du jour de Bourse, à la date de l'octroi. Les détails se présentent comme suit :

Date de l'octroi	12 novembre 2007	31 août 2005
Nombre de droits octroyés	300 000	15 000
Prix de base	39,74 \$	9,53 \$

Les droits à la plus-value des actions octroyés le 12 novembre 2007 entreront en vigueur le 12 novembre 2013. Le prix de base des droits à la plus-value octroyés le 31 août 2005 a été ajusté le 22 décembre 2008 d'un prix initial de 9,53 \$ à 15,60 \$. À la date de l'ajustement, 12 000 droits à la plus-value ont été immédiatement levés, et le solde de 3 000 sera levé au cours de l'année suivant cette date.

Les droits à la plus-value des actions pourraient entrer en vigueur plus tôt dans l'éventualité d'un « événement déclencheur ».

Au 31 décembre 2008, le prix de l'action utilisé pour déterminer la valeur des droits à la plus-value des actions octroyés était de 16,40 \$ et la variation du passif était comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Solde au début de l'exercice	465	129
Ajustement du passif	(455)	336
Solde à la fin de l'exercice	10	465

15. Impôts sur les bénéfices

Le bénéfice avant impôt pour les exercices terminés les 31 décembre a été calculé comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	27 917	26 399
États-Unis	13 313	12 158
	41 230	38 557

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

15. Impôts sur les bénéfices (Suite)

La charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2008	2007
	\$	\$
Exigibles		
Canada	7 412	8 679
États-Unis	3 559	4 327
Total de la charge d'impôts exigibles	10 971	13 006
Futurs		
Canada	909	(357)
États-Unis	803	208
Total de la charge d'impôts futurs (économie)	1 712	(149)
	12 683	12 857

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2008	2007
Taux d'imposition prévus par la loi	31,62 %	34,05 %
	\$	\$
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	13 037	13 127
Charge (économie) d'impôts provenant de		
Ajustements d'impôts futurs en raison de l'entrée en vigueur du taux	(162)	(679)
Crédit de fabrication et de transformation	(242)	(110)
Effets de la différence des taux d'imposition	695	419
Dividende déductible provenant d'une société apparentée	(545)	—
Rémunération à base d'actions	234	579
Fraction non déductible de la perte de change	70	—
Avantage imposable non enregistré sur perte de change	61	—
Autre	(465)	(479)
	12 683	12 857
Taux d'imposition effectifs	30,76 %	33,35 %

15. Impôts sur les bénéfices (Suite)

Les principaux composants des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivants :

	2008 \$	2007 \$
Actifs d'impôts futurs provenant de		
Charges à payer	2 255	742
Avantages sociaux futurs	414	175
Instruments financiers dérivés et autres	515	59
	3 184	976
Passifs d'impôts futurs provenant de		
Immobilisations	(16 260)	(5 968)
Instruments financiers dérivés	(226)	(289)
Autres actifs	(257)	—
	(16 743)	(6 257)

16. Avantages sociaux futurs

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés horaires et à trois régimes de retraite à prestations déterminées pour des employés salariés et certains employés non syndiqués horaires. Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société contribue pour une valeur équivalente à une fois et demie la contribution des employés, jusqu'à un maximum de 4 %. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été constatée comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	256	231
Régime de retraite à prestations déterminées	136	130
Contributions aux régimes interentreprises	322	244
Contributions aux régimes de retraite collectifs	1 145	647

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. La Société constate son passif au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} janvier 2006 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} janvier 2009. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	1 974	1 749
Coût des services rendus	118	110
Intérêts débiteurs	109	92
Prestations versées	(30)	(28)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(519)	51
Solde à la fin de l'exercice	1 652	1 974
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	—	—
Cotisations de l'employeur	30	28
Prestations versées	(30)	(28)
Juste valeur à la fin de l'exercice	—	—
Passif net à la fin de l'exercice	1 652	1 974
Perte actuarielle nette non amortie	(98)	(662)
Coût des services passés non amorti	(13)	(14)
Passif au titre des prestations constituées	1 541	1 298

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2008 %	2007 %
Obligation au titre des prestations constituées et coûts des prestations au 31 décembre		
Taux d'actualisation	6,75	5,25
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 10 % a été présumé pour 2008. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'effet suivant :

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées	342	268
Effet sur le coût des prestations	58	44

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2008 \$	2007 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	118	110
Intérêts débiteurs	109	92
(Gain actuariel) perte actuarielle	(519)	51
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(292)	253
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle (le gain actuariel)	547	(23)
Amortissement des coûts des services passés	1	1
Coût constaté au titre des prestations déterminées	256	231

- b) Stella-Jones Canada Inc. établit les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de l'un des régimes de retraite a été effectuée le 31 décembre 2007 aux fins de capitalisation et sera mise à jour le 31 décembre 2010. La date de l'évaluation actuarielle des deux autres régimes de retraite est le 31 décembre 2008 et ceux-ci seront mis à jour au 31 décembre 2011.

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc., autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	10 686	10 721
Coût des services rendus	406	437
Intérêts débiteurs	558	531
Prestations versées	(505)	(653)
Gain actuariel	(3 813)	(350)
Solde à la fin de l'exercice	7 332	10 686
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	10 933	11 191
Rendement réel de l'actif des régimes	(1 803)	(95)
Cotisations de l'employeur	455	491
Prestations versées	(506)	(654)
Juste valeur à la fin de l'exercice	9 079	10 933
Situation de capitalisation des régimes – Surplus	1 747	247
Gain net actuariel non amorti (perte nette actuarielle non amortie)	661	(535)
Actif au titre de prestations constituées, inclus dans les autres actifs (Note 10)	1 086	782

Les gains et pertes actuariels non amortis qui excèdent le plus élevé des montants entre 10 % de la juste valeur des actifs et le passif au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

Les montants ci-dessus ont été inclus dans les montants suivants du passif au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2008 \$	2007 \$
Passif au titre des prestations constituées	(1 577)	(3 610)
Juste valeur de l'actif des régimes	1 415	3 188
Situation de capitalisation des régimes – Déficit	(162)	(422)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2008 %	2007 %
Titres de participation	55	55
Titres de créance	40	41
Titres à court terme et trésorerie	5	4
	100	100

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. Avantages sociaux futurs (Suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2008 %	2007 %
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	7,50	5,25
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Coûts des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre		
Taux d'actualisation	5,25	5,00
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,50	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc. constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2008 \$	2007 \$
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	392	428
Intérêts débiteurs	558	531
Rendement réel de l'actif des régimes	1 803	95
Gain actuariel	(3 813)	(350)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	(1 060)	704
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	(2 621)	(929)
Écart entre la perte actuarielle nette (le gain actuariel net) et la perte actuarielle réelle (le gain actuariel réel)	3 817	355
Coût constaté au titre des prestations déterminées	136	130

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

17. Participation dans la coentreprise

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de 50 % de la Société, tel qu'il est indiqué ci-dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2008 \$	2007 \$
Actif		
À court terme		
Débiteurs	121	331
Autres débiteurs	200	145
Stocks	1 942	1 603
Frais payés d'avance	20	14
	2 283	2 093
Immobilisations	842	666
Autres actifs	67	72
Total de l'actif	3 192	2 831
Passif		
À court terme		
Endettement bancaire	3 092	2 715
Comptes créditeurs et charges à payer	100	116
Total du passif	3 192	2 831
Résultats		
Ventes	5 011	3 660
Coût des ventes	5 011	3 660
Bénéfice net	—	—
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation	(101)	232
Activités de financement	355	(43)
Activités d'investissement	(254)	(189)
	—	—

18. Engagements et éventualités

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.
- b) La Société a émis des garanties de 14 788 448 \$ (4 588 466 \$ en 2007), autres que celles présentées dans ses états financiers, en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

18. Engagements et éventualités (Suite)

- c) Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2009	2 822
2010	2 443
2011	1 755
2012	983
2013	823
Par la suite	11 720

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements des exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

19. Instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée au marché en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, ce risque vise principalement les comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité pour les raisons suivantes :

- Il n'y a aucune concentration géographique du risque de crédit;
- La Société traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

	2008 \$	2007 \$
En souffrance – de 0 à 30 jours	23 374	13 106
En souffrance – de 31 à 60 jours	10 204	8 663
En souffrance – de 61 à 90 jours	4 457	2 665
En souffrance – de 90 jours ou plus	2 278	1 116
Total comptes clients	40 313	25 550
Provision pour créances douteuses	(244)	(229)
	40 069	25 321

19. Instruments financiers (Suite)

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants ne soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximum préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit suite à l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement. Au 31 décembre, la provision pour créances douteuses se détaille comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	229	33
Ajustement à la provision	458	229
Radiation de comptes clients	(480)	(27)
Ajustement lié au taux de change	37	(6)
Solde à la fin de l'exercice	244	229

En 2008, la Société avait un client qui représentait 19 % des ventes (15 % en 2007). Au 31 décembre 2008, le solde des comptes débiteurs pour ce client était de 6 103 420 \$ (3 637 533 \$ en 2007).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue. La Note 11 fournit les détails concernant les crédits d'exploitation de la Société.

19. Instruments financiers (Suite)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revues périodiquement par les banquiers de la Société, à des intervalles qui n'excèdent pas une année. En décembre 2008, les banquiers responsables de l'endettement bancaire américain ont amendé la facilité de crédit et approuvé une augmentation du crédit d'exploitation à 45 000 000 \$ US, qui était précédemment de 40 000 000 \$ US. Après la fin d'année, les banquiers canadiens de la Société ont amendé la structure des taux d'intérêt sans modifier la disponibilité du crédit d'exploitation et ont approuvé l'augmentation d'une facilité de crédit pour l'achat de contrats de change à terme. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre 2008 :

	Moins de 1 an \$	1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Endettement bancaire	81 560	—	—	—	81 560
Comptes créditeurs et charges à payer	28 694	—	—	—	28 694
Obligations liées à la dette à long terme	5 199	12 822	21 156	67 826	107 003
Intérêt sur les obligations liées à la dette à long terme	6 150	11 534	9 721	9 937	37 342
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	189	344	383	1 105	2 021
Intérêts sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition	78	133	110	91	412
Contrats de change à terme					
Montant à payer	5 319	3 234	—	—	8 553
Montant à recevoir	(5 603)	(3 410)	—	—	(9 013)
Ententes de non-concurrence	1 523	3 046	3 046	381	7 996
	123 109	27 703	34 416	79 340	264 568

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tel les taux de change et les taux d'intérêt, et de leurs incidences sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas naturellement protégés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19. Instruments financiers (Suite)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre :

		2008			
	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2538	12 538	381
Actif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	10 000	1,2433	12 433	347
Passif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	4 600	1,1563	5 319	(266)
Passif à long terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	2 800	1,1550	3 234	(144)
		27 400	1,2235	33 524	318
		2007			
	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	4 000	1,1593	4 637	658
Passif à court terme	Vente \$ US/Achat \$ CA	1 800	1,1497	2 070	257
		5 800	1,1563	6 707	915

Les contrats ont diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2010.

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait approximativement diminué le gain net sur les contrats de change présenté aux autres éléments du résultat étendu de 31 878 \$ au 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'impact d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net et le résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	\$
Gain sur le bénéfice net	560
Gain sur les autres éléments du résultat étendu	528

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

19. Instruments financiers (Suite)

Cette analyse considère l'impact d'une variation du taux de change sur les actifs et passifs libellés en devises américaines se trouvant au bilan des entités canadiennes :

	2008
	\$
Actif	
Débiteurs	2 037
Contrats de change à terme	728
	2 765
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	2 884
Contrats de change à terme	410
	3 294

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars US a été exclue de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat étendu, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 92,7 % de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande, tel qu'il est décrit à la Note 11. Le financement de ces emprunts est lié aux taux préférentiel des banques canadiennes, au taux de base américain ou au taux LIBOR. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêts de 247 166 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre :

				2008
Montant nominal	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal CA \$	
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300	
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700	
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	6 090	
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	6 090	
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	1 218	
				2007
Montant nominal	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal CA \$	
2 300 \$ CA	5,81	Décembre 2010	2 300	
2 700 \$ CA	5,85	Février 2011	2 700	
1 100 \$ US	7,23	Septembre 2010	1 090	

19. Instruments financiers (Suite)

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2008 représente une perte de 1 159 153 \$ (un gain de 16 643 \$ en 2007), qui est présentée au passif à long terme sous les instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2008 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 115 915 \$. Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

20. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres qui comprennent le capital-actions.

	2008 \$	2007 \$
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	105 759	47 444
Capitaux propres	161 112	127 757
Total capital	266 871	175 201
Ratio d'endettement à long terme	0,66:1	0,37:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme étant la dette à long terme, incluant la portion à court terme divisée par les capitaux propres. Au 31 décembre 2008, le ratio d'endettement à long terme est de 0,66:1 (0,37:1 en 2007).

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives touchant, entre autres, le ratio de fonds de roulement, le ratio de la dette sur la valeur corporelle nette, le ratio de couverture des frais fixes minimums et un seuil plancher pour les bénéfices avant intérêts, impôts et amortissement. Ces ratios font l'objet d'un contrôle mensuel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité de vérification et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

21. Opérations entre apparentés

La Société a conclu les opérations suivantes entre apparentés :

	2008 \$	2007 \$
Société mère		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	200	200
Intérêts sur billets à payer	64	76
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	100	100

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

21. Opérations entre apparentés (Suite)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre, les bilans consolidés incluent les montants suivants conclus avec des apparentés :

	2008 \$	2007 \$
Comptes créditeurs à la société mère	79	77
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	25	25

22. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et dans les États américains de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin et de Washington. Également, la Société exploite un centre de distribution à Terre-Neuve.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	180 052	163 122
États-Unis	204 770	106 592
	384 822	269 714

Les immobilisations sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	55 124	53 327
États-Unis	53 639	16 937
	108 763	70 264

Les actifs incorporels, d'une valeur comptable nette de 10 773 515 \$, et l'écart d'acquisition, d'une valeur de 6 367 481 \$ sont attribués aux activités américaines de la Société.

23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 2007 ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice de 2008.